

David Encaoua 27/04/2018

1. La Paracha de cette semaine est constituée en fait de deux Parachiot : Achare-Moth et Kédouchim. Elles se lisent parfois séparément et parfois ensemble. La raison en est la suivante. Le nombre de semaines de l'année juive varie selon les années. Durant les années pleines (de 54 semaines), les deux Parachiot sont lues séparément lors de deux semaines consécutives. Mais, durant les années défectives (moins de 54 semaines), la lecture hebdomadaire combine ces deux Parachiot, afin de pouvoir lire le Houmach dans l'année.

2. Ces deux Parachiot figurent au cœur du 3^{ème} livre, Vayikra, lui-même étant le livre du milieu du Houmach. Au-delà de leur emplacement central, ces deux Parachiot sont surtout importantes de par leur thème, à savoir **la kédoucha**, notion difficile et énigmatique que l'on traduit habituellement par *sainteté*. J'essaierai dans cette dracha d'expliquer un **sens possible de la notion de kédoucha**. Notons tout d'abord que le propos liminaire de Kédouchim est inhabituel. A l'expression courante « *Vayidaber Hachem Lé Moshé Lémor* », la Paracha ajoute une expression qui éveille l'attention : "*Daber El Kol Hédat Béné Israël Véamarta Aléhem*". Il s'agit donc d'un propos destiné à être entendu directement par **l'ensemble de la communauté d'Israël**. Cela exprime l'idée que la sainteté concerne avant tout le klal **Israël**, c'est-à-dire la collectivité entière. Le propos est donc de créer une **société sainte ou, dit autrement, ce que devrait être une société saine**.

3. Mais qu'est-ce qu'une telle société et comment y parvenir ? C'est évidemment très délicat. Première constatation : Acharé-Moth commence par le rappel de la mort des deux fils d'Aaron, Nadab et Abihu, mort déjà relatée six chapitres avant. C'est l'occasion de décrire la procédure pour entrer dans le sanctuaire, c'est-à-dire le lieu où Dieu est censé demeurer parmi les hommes. Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'entrée dans ce lieu sacré ne peut être un acte routinier, fut-il réalisé avec les meilleures intentions du monde, comme l'étaient probablement celles des deux fils d'Aaron. Ce doit être un acte réfléchi, c'est à dire précédé d'une profonde introspection, pour atteindre un état d'esprit qui sort fondamentalement de l'ordinaire. **Le premier sens du mot kédoucha renvoie ainsi à un rapport au monde qui sort de l'ordinaire**. L'objet des deux Parachiot est de nous guider dans cette voie difficile.¹

4. Sortir de l'ordinaire implique en tout premier lieu de se **séparer**. De quoi ? Le texte invite les hébreux à se séparer aussi bien des pratiques du pays d'où ils ont été délivrés (l'Égypte) que de celles du pays où ils sont conduits (Canaan). Rachi illustre l'injonction de séparation en nous disant qu'il s'agit avant tout de **s'écarter de la débauche sexuelle**, car nous dit-il : "*partout où tu trouves une barrière devant la débauche, tu trouves mention de la*

¹ Déjà dans l'Exode (XXXI, 13), Dieu prescrit aux enfants d'Israël d'observer le shabbat "*car c'est un symbole de moi à vous dans toutes vos générations, pour qu'on sache que c'est moi, l'Éternel qui vous sanctifie*". Autrement dit, il nous revient de célébrer le jour où Dieu s'est retiré de sa création car, ce faisant, non seulement nous reconnaissons au Créateur l'acte de sa création, mais nous reprenons à notre compte le souci de conduire le monde en le réparant de ses injustices (Tikoun Olam).

sainteté". Plus généralement, la kédoucha requiert de se séparer de l'ensemble des pratiques où ce sont les pulsions premières et la jouissance fantasmée du moi qui dominant. Sont ainsi interdites toutes les pratiques, notamment sexuelles, mais pas exclusivement, dans lesquelles l'autre est totalement instrumentalisé, c'est-à-dire celles où l'autre n'est recherché que pour ce qui peut en être tiré de jouissance immédiate, au lieu d'être apprécié pour ce qu'il est vraiment. A l'inverse, la kédoucha exige une très grande attention à l'autre, impliquant notamment le refoulement des fantasmes primaires. **La kédoucha implique donc d'abord et avant tout la sortie des états fantasmatiques où le moi tout puissant triomphe.**² Cette perspective offre une voie pour analyser certaines relations, qui seraient condamnables si on s'en tenait au sens littéral du texte, mais qui pourraient prendre un autre sens si on retient la notion qui vient d'être esquissée de la kédoucha. Par exemple, on pourrait dire que ce n'est pas l'homosexualité qui est prohibée en soi, mais plutôt l'avidité à la débauche qu'elle peut prendre et qui exprime la jouissance d'un rejet de tout interdit, comme cela pourrait être le cas d'autres formes de sexualité débridée. Plus précisément, c'est **l'intériorisation d'une responsabilité morale, par rapport à soi et par rapport à autrui, qui peut servir de jugement de valeur à la base d'une distinction entre pratiques permises et pratiques prohibées.**

5. L'inceste est une transgression majeure de la sainteté. On le comprend d'autant mieux que sa prohibition a mis du temps avant de s'imposer. On s'accorde aujourd'hui à penser que c'est par **l'interdit de l'inceste** que s'accomplit le passage de la nature à la culture, en obligeant les humains à nouer des relations et des alliances avec des étrangers à leur propre famille, afin d'éviter les conséquences désastreuses des pratiques incestueuses. On en a un exemple dans l'épisode biblique du viol par Amnon, fils de David, de sa demi-sœur Tamar. Après l'avoir violée, sa pulsion initiale se transforma en une haine tout aussi violente, comme si un regret qui ne s'exprime pas revient toujours en symptôme. Amnon sera finalement tué par son demi-frère Absalom, frère de Tamar.

6. Revenons à une dimension centrale de **la kédoucha**. Le texte répète que la kédoucha des hommes renvoie à celle de Dieu : "*Vous serez saints car Je suis saint, moi l'Eternel votre Dieu*". **La sainteté exigée des hébreux sert ainsi de point de repère pour l'idée que les hébreux se font de la sainteté de Dieu.** Mais faute de pouvoir répondre à l'inépuisable question de savoir ce que signifie la sainteté de dieu, on peut néanmoins voir **une trace de cette sainteté dans le souci extrême que Dieu accorde à ses créatures.** Ce souci se matérialise à de multiples occasions, par des actes de confiance accordés à l'homme, à l'image de la confiance initiale dont ont bénéficié les patriarches pour fonder la première alliance. De plus, et c'est un point central sur lequel je souhaite insister ici, le **souci extrême accordé par Dieu à l'homme a été perçu comme tel par les hébreux, ce qui a conditionné leur manière d'être au monde.**

7. De manière plus précise, ce souci de Dieu envers l'homme se réfère dans le judaïsme à **l'élection du peuple d'Israël**, du moins telle que ce peuple l'a intériorisée. Dieu a libéré ce

² Comme le dit Moshé Halbertal : "*Si le moi ne se libère pas de son point de vue intéressé particulier, il n'y a pas de vie morale*". Moshé Halbertal, *Du Sacrifice*, Editions de la Revue Conférence, 2016, p. 106

peuple de la servitude, pour qu'il serve de guide ou de référence dans la conduite des affaires de ce bas monde, et il lui a prescrit pour cela des règles morales pour construire une société fraternelle. **En ce sens, la kédoucha exigée des hommes ne serait que le corollaire de l'élection d'Israël par Dieu.**³ C'est en puisant dans le récit de cette élection que l'être juif doit pouvoir se dessaisir de la jouissance fantasmée et immédiate de son moi. On peut même ajouter que **la kédoucha exigée est un moyen de résister à l'épuisement moral dans l'adversité**, comme nous l'apprend l'histoire de Job.

8. Le contenu de la sainteté renvoie en fait à une grande variété de comportements, définissant **l'être au monde**, tels que la pudeur, l'amour, la sexualité, le respect des parents, la justice, le respect du travail, le respect de l'étranger, le rejet de la violence, de la vengeance, etc. Par l'étendue des comportements visés, il me semble que Kédochim nous invite à réfléchir bien plus aux critères par rapport auxquels se juge une éventuelle transgression, que sur le contenu à la lettre de ces interdits. **Une définition générique de la kédoucha pourrait ainsi être tentée : elle serait avant tout ce qui permet à l'homme de maintenir une certaine distance entre lui et l'objet de son désir.** Cette distance exige une forme de **sagesse, dont est sensée se prévaloir l'entité juive.** Mais d'où vient cette sagesse érigée en identité ? Difficile question évidemment !

9. Dans son œuvre majeure "*Le Kuzari*", écrite en arabe, le rabbin, philosophe, médecin et poète séfaraïte du 11^{ème} siècle, Juda Hallévi, **rapproche la notion de kédoucha d'une expression qu'il emploie souvent dans son argumentation auprès du roi des Kazars.**⁴ **Cette expression est 'Inyan haélohi, c'est-à-dire projet divin.** Le Rav Kook, et à sa suite Léon Askénazy, nous expliquent que cette notion renvoie à la **spécificité historique du peuple d'Israël dans le projet général des lignées humaines.**⁵ Cette spécificité a résulté d'une double révélation entre Dieu et le peuple. Celle opérée d'abord via la médiation des prophètes, qui avait pour but de faire sortir le peuple de l'expérience existentielle de la servitude pour le mener vers l'expérience spirituelle de l'exigence morale. Puis celle opérée par nos sages, via l'étude du texte lui-même, pour doter le peuple des valeurs intellectuelles et spirituelles, lui permettant de maintenir une unité collective spécifique. C'est cette double révélation qui explique que le peuple se souvient de l'intention originelle de la création de l'homme à l'image de Dieu. La spécificité de l'unité juive serait ainsi de savoir que Dieu exige du peuple une kédoucha à l'image de celle que le peuple attribue à Dieu. **Par**

³ Après la période hébraïque, où le prophète était encore le relais humain par lequel se révélait Dieu au peuple, la période juive qui lui a succédé est celle où la relation à Dieu s'est perpétuée au travers de l'interprétation du texte biblique. Dans les deux cas, des vertus morales exemplaires en termes d'éthique, de justice et de fraternité sont exigées.

⁴ Le roi des Kazars rêve qu'un messenger vient lui dire : "*Tes intentions sont bonnes, mais tes actions ne le sont pas*". Il interroge un philosophe, un chrétien, un musulman et en dernier lieu, un juif, sur le sens de ce rêve.

⁵ Léon Askénazy exprime beaucoup mieux que je ne le fais ici cet argument dans une communication : "*La notion de sainteté dans la pensée du Rav Kook*", prononcée lors du XII^e Congrès des Intellectuels Juifs de Langue Française (31 octobre et 1^{er} novembre 1973). Dans sa conférence, Léon Askénazy précise ce que le Rav Kook entendait sous l'expression de l'identité d'Israël : "*une collectivité qui, à travers l'histoire du monde et dans l'histoire universelle de l'humanité, a été capable de déceler le contenu du projet du Créateur et d'orienter son espérance à partir de ce projet*". Le Rav Kook disait « *qu'il nous incombe de dévoiler la manière dont Dieu Se laisse deviner quant à son projet.* »

ce savoir, le peuple d'Israël parvient à disposer — et c'est peut-être là un cas unique dans l'histoire de l'humanité — d'une carte d'identité collective, c'est-à-dire d'une mémoire capable de lui livrer le secret de son unité.

10. Comment se forme une telle mémoire ? Le récit de la Tora permet une première réponse. Les événements racontent l'émergence récurrente d'individus exceptionnels, résultant d'une suite d'engendremens (Tolédot en hébreu), grâce auxquels des hommes ou des femmes capables d'actualiser le projet divin adviennent, quelles que soient les difficultés.⁶ Le récit de la Tora répertorie ainsi les succès et les échecs d'Israël à répondre à l'appel de Dieu. Le peuple - hébreu d'abord, juif ensuite - s'est ainsi rendu capable de lire dans sa mémoire pour se forger la conception de sa propre unité. Trois idées sont à la base de la formation de cette mémoire.

11. La première idée est la mise en œuvre d'une extraordinaire **force de conviction**, qui s'exprime dès l'origine, dans la rencontre d'Abraham avec Dieu. **Cette conviction, c'est la certitude que le monde a un Créateur.** Cette conviction profonde que l'être que l'on possède, on l'a reçu d'un Créateur, ne se perpétue pas comme une simple croyance, mais comme le résultat d'une **expérience existentielle**, celle de la sortie de la servitude et de l'entrée dans l'ère de la responsabilité humaine. L'identité des hébreux, qui commence avec les patriarches et se poursuit avec Moïse, pour devenir ensuite l'identité juive après l'exil, s'est ainsi développée et perpétuée en cherchant à comprendre et réaliser le projet divin.

12. La deuxième idée est que la sainteté exige le **respect des jugements et commandements de Dieu.** Il s'agit là d'un glissement important d'une notion abstraite de transcendance, vers un contenu beaucoup plus simple à comprendre car essentiellement prescriptif. En quelque sorte, l'homme ne parvient à l'humilité qui lui fait reconnaître sa dépendance à l'égard du Dieu libérateur, qu'en accomplissant des actes que Dieu lui-même a ordonnés. De plus, même si les prescriptions ne sont pas toujours satisfaites, il n'en reste pas moins que **leur simple évocation permet d'entretenir l'espérance individuelle et collective d'un avenir meilleur.** Servir de support à une telle espérance devient ainsi la deuxième fonction de la kédoucha, car tout divin que soit le projet, son accomplissement dépend essentiellement de la volonté des humains à chercher à le décrypter pour tenter de réaliser l'idéal d'une fraternité humaine sur Terre.

13. La troisième idée est que la sainteté sert surtout aux juifs de **référentiel collectif.** Au-delà des figures d'exception qui ont marqué l'histoire du peuple juif, l'idée d'un concernement **collectif émerge tout au long de la Tora.** C'est en ce sens que la Paracha nous invite à penser la sainteté au niveau du "*klal Israël*". Le projet divin serait ainsi de construire **un peuple sain(t) à défaut d'un peuple de saints**, même si l'avènement d'un tel peuple ne peut être qu'un acte en perpétuel devenir.⁷

⁶ C'est ce qu'exprime la Haftara lue le dernier jour de Pessah : "*Un rameau sortira de la souche de Yichai, un rejeton poussera de ses racines. Et sur lui reposera l'esprit de l'Eternel : esprit de sagesse et d'intelligence, esprit de conseil et de force, esprit de science et de crainte de Dieu*".

⁷ Ce qu'il convient de souligner, c'est que les transgressions individuelles n'appellent pas pour autant un anéantissement collectif. Par exemple, la construction du veau d'or, faute suprême, n'a entraîné la mort que de 3000 hommes, ce qui ne représentait que 0.5 % de la population globale évaluée à 600 000 hommes. Et la

14. Je ne reviendrai pas ici sur l'énumération de l'ensemble des comportements prohibés pour atteindre un tel idéal, sinon pour rappeler un interdit majeur, celui de **la médisance, de la calomnie et du mensonge**. Cet interdit est fondamental pour la consolidation des liens sociaux : on sait en effet combien le Lashon *Harah* (mauvaise langue) peut être néfaste aussi bien pour les relations entre individus, que pour le fonctionnement d'une société dans son ensemble. Pour employer un langage contemporain, les "fake news" provoquent des désastres considérables, comme l'illustrent le négationnisme de la Shoah ou le recours à des versions conspirationnistes de l'histoire.

15. Finalement, dire que nous nous devons d'atteindre la sainteté dans notre existence, c'est dire d'abord qu'il se passe quelque chose ici-bas, et non pas uniquement dans le monde d'en haut. Nous nous savons mortels, mais cela ne signifie pas pour autant que nos comportements doivent être exclusivement dictés par une hypothétique reconnaissance post mortem. En fait, **la vertu cardinale de la kédoucha est d'être à elle-même sa propre récompense**, en tant qu'elle est une voie pour tendre vers une fraternité des hommes sur Terre. Même si nous savons que cette fraternité est un idéal difficile à atteindre, toute notre tradition cherche à nous convaincre qu'elle ne dépend **pas seulement de l'action de Dieu dans l'histoire, mais également et surtout, de celle de l'homme dans l'histoire**.⁸

16. Voilà, j'ai cherché dans cette dracha à dévoiler un peu ce qui me semble constituer le contenu énigmatique de la kédoucha. Ce dévoilement reste très imparfait, mais il est temps de conclure. Je me contenterai d'une remarque générale qui porte sur le rapport difficile entre les deux notions que sont la **morale** et la **loi**. Ce rapport diffère fondamentalement entre Rome et Jérusalem. Rome a substitué la légalité à la moralité, ce qui fait que, quand on parle d'un devoir en Occident, on se réfère à la justice au sens légal du terme. Autrement dit, dans le monde occidental, héritier de Rome, ce qui est institué légal finit par être qualifié de moral. La tradition juive fait exactement l'inverse : c'est à partir de valeurs morales, telles que celles explicitées dans la notion de kédoucha, qu'elle a érigé la Loi. Autrement dit, dans la Tora, la morale fonde le Droit, et non l'inverse. On comprend ainsi l'injonction divine d'adopter des mœurs et des comportements qui réconcilient la dimension spirituelle avec la dimension matérielle de l'existence pour fonder un peuple sain(t).

manne nourricière n'a pas cessé de tomber dans le désert pour alimenter les survivants ! Mais la débauche généralisée dont fait état la Genèse dans le chapitre VI a été sanctionnée collectivement.

⁸Le lien entre l'identité juive et l'espérance dont elle est porteuse s'exprime au travers du terme de *rahmanout*, qui veut dire bienveillance, bonté, générosité. Ce terme caractérise aussi bien la relation de Dieu à l'homme, que celle de l'homme dans sa relation à autrui. Il y a là, résumé en un seul mot, un condensé des vertus de la kédoucha. Mais il ne faut pas oublier que seul un fil ténu sépare le bien du mal. On remarque à cet effet que le mot hébreu qui désigne la piété, à savoir le mot *Hessed* (חסד) désigne également son opposé, à savoir la honte, le crime, l'inceste (verset 17 de Kédochim : "Si un homme épouse sa sœur, fille de son père ou fille de sa mère, qu'il voit sa nudité et qu'elle voit la sienne, c'est un inceste (חטא), et ils seront exterminés à la vue de leurs concitoyens : il a découvert la nudité de sa sœur, il en portera la peine").